

Fiche Ressources n° 2

Comment apprécier le climat de son jardin

1^{ère} démarche : approche globale par les zones de rusticité et de printemps et d'été

Cette approche est assez efficace lorsque votre jardin est situé dans un secteur qui est semblable à la région dans laquelle vous êtes situé. Vous vous en apercevrez en comparant les températures constatées par la météo dans des secteurs proches (mais pas votre commune) et celles des relevés que vous pouvez faire dans votre jardin. C'est souvent le cas quand le jardin est situé à l'altitude moyenne de la région, sur un terrain relativement plat. Dans ce cas, les zones que vous trouverez seront utilisables pour choisir vos plantes que l'on qualifie souvent par leur zone limite).

Attention toutefois à 3 points :

- La zone de rusticité est basée sur une moyenne de températures minimales absolues annuelles et rien ne garantit qu'il n'y aura pas un écart de température par rapport à cette moyenne un hiver donné et le risque est d'autant plus grand que vous êtes en limite de zone (par exemple en zone 8, mais avec des températures très proches de la zone 7).
- Votre jardin n'est peut-être pas homogène en température et certains secteurs de votre jardin peuvent être dans des zones différentes (il peut y avoir des écarts jusqu'à 3°C).
- Si vous prenez des températures dans votre jardin, il faut que ces températures soient le plus possible comparables à celle de Météo-France (qui sont les températures utilisées pour déterminer les zones). Pour cela, vous devez les prendre « sous abri », à 1 m 50 du sol. L'abri doit protéger le thermomètre de la pluie, du soleil, mais bien sûr doit laisser passer l'air ambiant.

2^{ème} démarche : un calcul spécifique pour votre jardin

Cette approche est recommandée pour un jardin situé en altitude par rapport à votre région, ou avec des expositions très contrastées.

1^{ère} étape : Récupérer les données de la station météo la plus proche de chez vous. Vous avez la liste des stations météo sur le site de Météo-France (qui malheureusement ne met pas à disposition gratuitement les données souhaitées pour le grand public). Vous pouvez prendre contact avec la station météo et demander ces données. Il faut que vous ayez la liste des températures minimales absolues annuelles (c'est la température la plus basse enregistrée sur l'année) sur 20 ou 30 ans (une plus large période est toujours un gage de plus grande représentativité). Cette moyenne faite vous pouvez déjà situer la station météo dans une zone climatique (voir le tableau de température de zone sur le site « Plantes d'Exception »).

2^{ème} étape : Repérer les écarts moyens de température que vous pouvez constater entre votre jardin et la station météo que vous avez choisie.

Pour l'utilisation que nous en ferons, nous n'avons pas besoin de chiffres très précis.

Une première méthode est de le mesurer lors de trajets en auto (avec un thermomètre). En faisant plusieurs mesures, vous trouverez un écart moyen assez constant.

Une deuxième méthode intéressante lorsque le jardin est situé en altitude par rapport à la station météo est d'estimer l'écart en comptant environ 1°C pour 100 m.

3^{ème} étape : L'écart que vous aurez déterminé doit être ajouté ou enlevé de la moyenne que vous avez récupéré de votre station météo. Vous avez donc maintenant la température minimale moyenne de votre jardin. Vous pouvez déterminer votre zone de rusticité en regardant le tableau sur le site à la page qui traite du sujet.

Exemple :

C'est un jardin situé à 450 m d'altitude. La station météo la plus proche à une altitude de 150 m a un relevé de température minimale absolue moyenne sur 20 ans de -8°C. Ce qui met le lieu de cette station en zone 8b (en regardant les températures des différentes zones sur le site « Plantes d'Exception »).

L'écart calculé avec la différence d'altitude est -3°C, ce qui fait une température pour le jardin de : $-8 - 3 = -11^{\circ}\text{C}$, ce qui place le jardin en zone 8a.

Les écarts vus avec les trajets effectués sont plutôt de 4°C, soit $-8 - 4 = -12^{\circ}\text{C}$. Ce qui met le jardin à la limite de la zone 8a. Les risques sont donc importants pour des plantes de zone 8.